

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 18 octobre 2018

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 23 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Sylvia BARTHELEMY - Roland BLUM - Martine CESARI - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Bernard JACQUIER - Didier KHELFA - Eric LE DISSÈS - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL.

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christophe AMALRIC représenté par Pascal MONTECOT - Patrick BORÉ représenté par Gérard GAZAY - Roland MOUREN représenté par Roland GIBERTI.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

François BERNARDINI - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Arlette FRUCTUS - Nicolas ISNARD - Maryse JOISSAINS MASINI - Richard MALLIÉ.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 029-4306/18/BM

■ Attribution d'une subvention à l'Institut de Recherche en Sciences pour l'Environnement et de l'Agriculture - Approbation d'une convention.

MET 18/8417/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Il est proposé de soutenir l'atelier d'échanges sur le thème « interfaces habitat-incendie », le 6 décembre 2018, organisé par l'Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture, IRSTEA, manifestation qui valorise le travail des équipes de recherche.

Afin d'accroître la notoriété scientifique et développer le caractère innovant du territoire, la Métropole Aix-Marseille-Provence apporte une aide financière limitée complémentaire des autres financeurs.

L'IRSTEA, anciennement CEMAGREF, est soutenu par notre institution depuis 2008.

L'objectif de cet atelier, mis en place dans le cadre du programme inter-Carnot WUI-NET (International Network on Wildland Urban Interface), est de permettre la pré-constitution d'un réseau international sur les interfaces habitat-forêt. Le réseau sera activé et étendu au niveau mondial à l'occasion de la conférence internationale de l'IRSTEA prévue 2019.

Les thèmes abordés traiteront entre autres de l'érosion des sols après incendie et incidences sur l'aménagement des interfaces habitat-forêt, la gestion du combustible d'interface ornemental et spontané.

Signé le 18 Octobre 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 09 novembre 2018

100 participants et 10 intervenants sont attendus à cette occasion, dont les représentants d'équipes de recherche européennes impliquées sur le sujet ainsi que les principaux acteurs nationaux et européens de la gestion du risque d'incendie de forêt et de la lutte anti-incendie.

Aussi, il est proposé de valider le soutien financier à cet événement porté par l'IRSTEA pour une subvention de 1 000€.

Organisateur	Manifestation / Colloque	Date	Subventions N-1 et N-2	Subvention demandée	Budget prévisionnel co financeurs	Montant proposé
L'IRSTEA, Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture GU 2018.00968	« interfaces habitat-incendie », à Aix-en-Provence Technopole de l'Arbois	Le 6 décembre 2018	N-1 : 0€ N-2 : 0€	1 000€	3 000€ Co financeurs : 2 000€ ressources propres IRSTEA	1 000€ Soit 33.4% du budget prévisionnel

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.
- La délibération n°HN 009-011/16/CM du Conseil de la Métropole du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole ;
- La délibération n°HN 021-049/16CM du 7 avril 2016 du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence relative à l'approbation du Règlement budgétaire et financier de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- L'avis de la Commission chargée du suivi et de la cohérence des subventions.

Oui le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient d'apporter un soutien aux organismes publics d'enseignement supérieur et de recherche et, notamment, à l'IRSTEA, Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique.

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention au profit de l'IRSTEA pour l'aide à l'organisation d'un atelier d'échanges pour un montant total de 1 000 euros.

Signé le 18 Octobre 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 09 novembre 2018

Article 2 :

Est approuvée la convention financière, ci-annexée conclue avec l'IRSTEA.

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention et tout document y afférent.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2018 sur l'État Spécial du Territoire du CT2 -ligne 23 – 657382.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Enseignement supérieur, Recherche et
Santé

Frédéric COLLART